

POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ENFANTS PRÉSENTANT DES ALLERGIES OU DES INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES



Au courant de la dernière année, plusieurs échanges concernant l'alimentation au CPE du PIC ont eu lieu entre la cuisinière, les éducatrices et les membres de la direction. Suite à ces discussions, il nous a semblé opportun d'élaborer notre propre politique alimentaire. Pour répondre à des besoins concrets entourant les restrictions alimentaires chez les enfants au CPE du PIC, nous avons prioriser dans un premier temps cet aspect par la création d'une **Politique d'intégration des enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires**. Cette politique constitue le volet 1 de notre politique alimentaire.

Le document se subdivise en cinq sections :

- ✧ **DÉFINITIONS ET PROCÉDURES**

- ✧ **COMMUNICATION AU PARENT CONCERNANT LES ALLERGIES ET LES INTOLÉRANCES**

- ✧ **RAPPEL AUX PARENTS CONCERNANT LA NOURRITURE APPORTÉE DE LA MAISON**

- ✧ **MODÈLE DE FICHE NOMINALE DE L'ENFANT AVEC RESTRICTIONS ALIMENTAIRES**

- ✧ **MODÈLE DE CERTIFICAT MÉDICAL DE L'ENFANT : RÉACTIONS ALIMENTAIRES**

- Le document présent est inspiré du fascicule produit par l'AQCPE et le regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie « **protocole et procédures en matière d'allergies et d'intolérances alimentaires en service de garde** » 2008.

Devant l'étendue et la variété des symptômes et des manifestations reliés à l'allergie et/ou à l'intolérance alimentaire, le CPE du PIC exige le papier de l'allergologue pour les raisons suivantes :

1. Protéger l'enfant en connaissant la gravité de ses symptômes et la catégorie s'y rapportant (allergie/intolérance).
2. Permettre à la cuisinière une gestion efficace de la préparation des repas et une organisation réaliste en termes d'organisation, de budget et de vérification.
3. Avoir un souci d'équité dans le traitement d'une allergie ou d'une intolérance.
4. Permettre à l'enfant de bien vivre sa différence (menus/environnement).

ALLERGIES

Définition

Une allergie alimentaire survient lorsque le **système immunitaire** du corps confond l'aliment (protéine particulière) avec un envahisseur dangereux. Il tente donc de le combattre et de s'en débarrasser. Les symptômes se manifestent très **rapidement** mais parfois de façon retardée selon les individus. Elle a lieu même en présence d'une très petite quantité.

Procédure

Dans le cas où un enfant est allergique, la cuisinière s'engage à faire un autre repas. Pour que la procédure s'applique, nous devons avoir un papier de l'allergologue confirmant l'allergie avec indication des renseignements cliniques sur le type de manifestation ainsi que le médicament prescrit.

Un délai de 3 mois est accordé pour recevoir le certificat médical. Après ce délai, une rencontre avec la direction sera prévue.

INTOLÉRANCE

Définition

Une intolérance alimentaire n'est pas une réponse du système immunitaire. C'est le résultat d'une incapacité du corps à digérer (**système gastro-intestinal**) certaines parties de l'aliment ingérée en portion de taille normale. La sévérité des symptômes dépend de la quantité d'aliment ingérée.

Procédure

Dans le cas où un enfant est intolérant, la cuisinière s'engage à faire un autre repas. Pour que la procédure s'applique, nous devons avoir un papier de l'allergologue ou du pédiatre confirmant qu'il s'agit d'une intolérance et non pas d'une allergie avec indication des renseignements cliniques sur le type de manifestation ainsi que le médicament prescrit.

Si un **fruit** cause un problème d'allergie ou d'intolérance selon le certificat médical, la cuisinière proposera un deuxième fruit à tous les enfants du groupe.

RELIGION + VÉGÉTARISME

Définitions

- + La religion musulmane exige de ne pas manger de porc.
- + Le végétarisme est une pratique alimentaire qui exclut la chair des animaux.

Procédure

À chaque début d'année, la cuisinière s'engage à remettre aux parents concernés un menu détaillé. Le parent apporte alors un repas ressemblant dans la mesure du possible à ce qui est offert aux enfants ce jour-là. Il est important que la cuisinière n'ait pas de manipulation ni de cuisson supplémentaire à faire. Le parent qui apporte un repas à son enfant, doit le faire pour la semaine en cours **uniquement**.

AUTRES

Procédure

Pour tout autre problème physiologique ponctuel relié à l'alimentation sans certificat médical nécessitant un traitement particulier (constipation, excéma, etc.), une entente sera prise entre les deux parties compte tenu de la particularité de chaque cas.

Dans le cas d'une allergie, intolérance ou choix personnel concernant **le lait et ses dérivés**, le parent s'engage à fournir les produits concernés et doit le faire pour la semaine en cours **uniquement**.

ENVIRONNEMENT

Lieux

- + À la pouponnière, l'enfant allergique avec ou sans possibilité de choc anaphylactique mangera seul dans une chaise-haute réservée à cet effet.
- + Dans les groupes suivants (18 mois et +), l'enfant allergique avec ou sans possibilité de choc anaphylactique mangera seul à une petite table sur une chaise identifiée à son nom dans le but de lui assurer une protection maximale. Il est convenu que les autres enfants du groupe mangeront le menu du jour prévu.
- + Dans chaque local, une armoire sous-clé est identifiée pour les médicaments tels les antihistaminiques. Quant à l'auto-injecteur, il sera rangé dans une armoire identifiée (EPIPEN OU TWINJECT) mais pas sous-clé dans la grande salle.

Note : Étant donné que l'arachide et les noix ne sont pas acceptées au CPE du PIC, il n'est pas nécessaire qu'une couleur soit octroyée à l'enfant ni même qu'il soit assis à l'écart.

Matériel

- ✚ L'enfant allergique aura son propre plat de service et sa propre vaisselle qui sera identifiée à un code de couleur. L'enfant intolérant aura aussi sa propre couleur.
- ✚ Plusieurs photos identiques et récentes seront requises afin de bien identifier l'enfant (cuisine, local de l'enfant, chariot).

Nettoyage

Il est important de nettoyer consciencieusement à l'eau et au savon les surfaces (tables, chaises, planchers) autant que les personnes (mains et visages).

Le parent s'engage à respecter les procédures de la politique d'intégration des enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires du CPE du PIC en signant un document à chaque inscription.



ALLERGIES OU INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES AU CPE DU PIC



Le CPE du PIC a adopté le 8 octobre 2008 une politique d'intégration des enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires. Que votre enfant soit ou non dans cette situation, il est de notre devoir de vous informer ici des procédures qui sont mises en place pour assurer la sécurité de ces enfants. Veuillez noter que la cuisinière rencontrera en début d'année les parents des enfants allergiques ou présentant une intolérance alimentaire pour connaître leurs besoins spécifiques. Dorénavant nous profiterons de la rencontre d'inscription avec les nouveaux parents utilisateurs pour faire le point sur notre politique d'intégration.

D'abord, le CPE du PIC verra à ce que le parent d'un enfant allergique ou présentant une intolérance alimentaire fournisse tout formulaire ou document essentiel à la sécurité de son enfant; ainsi, il demandera au parent de fournir les médicaments d'urgence ainsi que la prescription du médecin. Le médicament (antihistaminique) sera conservé dans un endroit sécuritaire, hors de la portée des enfants et entreposé sous clé dans le local de l'enfant. En ce qui concerne l'auto-injecteur, il n'a pas à être entreposé sous clé. Le parent devra remplir une fiche d'identification de l'enfant (*fiche nominale*) avec une photographie récente, la liste de ses restrictions alimentaires et les mesures à prendre en cas de réaction allergique. Il devra signer une autorisation écrite pour que le service de garde puisse, au besoin, utiliser le médicament prescrit. Le parent d'enfant allergique ou présentant une intolérance alimentaire aura le devoir de réviser le dossier de son enfant 2 fois par année.

Parmi les mesures qui seront prises à l'intérieur du service de garde, précisons qu'une fiche globale de toutes les allergies et intolérances alimentaires présentes dans notre milieu se retrouvera dans la cuisine. Un code de couleur sera attribué à l'enfant allergique ou intolérant. Il aura également sa propre vaisselle qui sera elle aussi de la couleur de son code. L'enfant mangera toujours dans cette vaisselle, afin que son allergie soit bien identifiée, marquant ainsi une différence visible entre son matériel et celui des autres enfants. Les aliments de l'enfant seront préparés avant ceux du reste du service de garde afin d'éviter de les contaminer et seront placés dans un plat identifié à l'enfant et recouvert d'une pellicule transparente. Il est possible de lui offrir le menu de la veille que le service de garde aura conservé à son intention.

Nous nous assurons d'ailleurs que les menus soient toujours affichés dans le vestiaire. Les parents qui doivent apporter un repas auront reçu préalablement un menu détaillé. Il se peut, évidemment, que de nouvelles allergies apparaissent en cours d'années. Vous êtes donc priés de nous avertir de tout changement qui se produirait chez votre enfant, en matière d'allergie et

d'intolérance alimentaires. Le CPE s'engage à mettre à jour la fiche globale de toutes les allergies et intolérances alimentaires.

Toutes ces mesures sont prises par l'ensemble de l'équipe et nécessitent la participation de tous les parents. **Ainsi, nous vous demandons de ne jamais apporter de nourriture de l'extérieur, et ce, en aucun cas et en aucun temps.**



NOURRITURE APPORTÉE DE LA MAISON



Chers parents du **CPE du PIC**

En tant qu'établissement se préoccupant du bien-être et de la santé des jeunes enfants, nous tenons, par la présente, à vous aviser de notre volonté de nous conformer aux recommandations médicales concernant les allergies alimentaires, particulièrement celles relatives **aux arachides ou aux noix**.

Comme certains enfants qui fréquentent notre établissement sont gravement allergiques, nous vous demandons votre collaboration pour respecter la consigne de n'apporter **aucun aliment** de la maison au service de garde. Cette consigne s'applique aussi lors des fêtes comme l'Halloween, les anniversaires, la St-Valentin, Pâques, etc.).

Après le déjeuner de votre enfant à la maison, nous vous invitons également à laver ses mains et sa bouche à l'eau et au savon et, si nécessaire, ses vêtements, particulièrement s'il a mangé du beurre d'arachide ou un aliment contenant des arachides. Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire aux enfants allergiques, car même une infime quantité d'arachides ou de noix peut engendrer de très graves réactions.

Nous comprenons que ces mesures pourraient comporter des inconvénients pour vous, c'est pourquoi nous voulons vous exprimer, au nom de ces enfants, toute notre reconnaissance et notre appréciation.

Si vous avez des questions ou des commentaires à nous adresser, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Michèle Morrier



FICHE NOMINALE DE L'ENFANT AVEC RESTRICTIONS ALIMENTAIRES



Nom de l'enfant : _____

Éducatrice titulaire : _____

Groupe : _____

PHOTO

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- Allergique à : _____
- Intolérant à : _____
- Asthme (personne plus à risque lors d'allergie)
- Médication (voir plus bas)

ALIMENTS À ÉVITER LORS D'ALLERGIE ALIMENTAIRE Les 9 principaux allergènes

Éviter toute trace des aliments suivants (cochez)	Sources possibles
<input type="checkbox"/> Arachide <input type="checkbox"/> Noix <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Œuf <input type="checkbox"/> Soja <input type="checkbox"/> Blé <input type="checkbox"/> Sésame <input type="checkbox"/> Poisson <input type="checkbox"/> Crustacés <input type="checkbox"/> Mollusques <input type="checkbox"/> Sulfites <input type="checkbox"/> Autres (Compléter la section « Autres allergènes »)	

AUTRES ALLERGÈNES

Pour tout aliment autre que les 9 principaux allergènes, compléter le tableau suivant :

Allergène : _____

Autres noms utilisés pour cet allergène (retrouvés dans les listes d'ingrédients) _____

Dans quoi le retrouve-t-on régulièrement? _____

Dans quoi le retrouve-t-on caché? _____

Par quoi le remplacer? _____

Notes : _____

SYMPTÔMES À SURVEILLER (COCHEZ)

- La peau** – démangeaison, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure;
- Les yeux** – démangeaison, rougeur, larmoiement, enflure;

- Le nez** – écoulement, éternuements, démangeaison, congestion;
- La gorge** – démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque;
- Les poumons** – toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine;
- Le coeur et la circulation** – couleur pâle ou bleutée, perte de conscience, étourdissement, vertige;
- Le système digestif** – nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée;
- Autres** – mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE

<input type="checkbox"/> Plan individualisé	<input type="checkbox"/> Risque d'anaphylaxie								
	<p>1. Administrez immédiatement l'adrénaline (ÉpiPen® ou Twinject®) dès les premiers symptômes lorsqu'il y a eu ou qu'on soupçonne qu'il y a eu contact avec un allergène. Administrez une deuxième dose après 10-15 minutes ou avant si les symptômes persistent ou s'aggravent.</p> <p>2. Appelez 9-1-1. Dites que l'enfant fait une réaction allergique et demandez une ambulance.</p> <p>3. Rendez-vous à l'hôpital le plus proche, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués.</p> <p>4. Communiquez avec une personne à aviser en cas d'urgence :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; width: 50%; padding: 2px;">Mère :</td> <td style="border: none; width: 50%; padding: 2px;">Père :</td> </tr> <tr> <td style="border: none; padding: 2px;">Tél. M :</td> <td style="border: none; padding: 2px;">Tél. M :</td> </tr> <tr> <td style="border: none; padding: 2px;">Tél.T :</td> <td style="border: none; padding: 2px;">Tél.T :</td> </tr> <tr> <td style="border: none; padding: 2px;">Cell :</td> <td style="border: none; padding: 2px;">Cell :</td> </tr> </table>	Mère :	Père :	Tél. M :	Tél. M :	Tél.T :	Tél.T :	Cell :	Cell :
Mère :	Père :								
Tél. M :	Tél. M :								
Tél.T :	Tél.T :								
Cell :	Cell :								

MÉDICATION

Médicament	Date de péremption	Dose	Où le trouver	Quand le donner

GESTION DE L'ALLERGÈNE

À la maison

- L'aliment ne rentre pas à la maison
- On le cuisine, MAIS n'est pas donné à _____

Au service de garde

- Retirer l'aliment du groupe
- Servir l'aliment dans le groupe, mais pas à _____
- Réintégrer l'aliment dans le groupe (date : _____)

Signature du parent : _____ Date : _____

Dernière mise à jour : _____



CERTIFICAT MÉDICAL : RÉACTIONS ALIMENTAIRES



Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

RECOMMANDATIONS MÉDICALES (à remplir par le médecin)

Je recommande d'éviter les éléments suivants :

Cochez s'il s'agit (A) d'allergie, (IA) d'intolérance alimentaire ou de (MP) mesure préventive.

Aliments			Réactions
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

Médicaments			Réactions
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

Environnement			Réactions
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/>	IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

SYMPTÔMES À SURVEILLER (COCHEZ)

- La peau** – démangeaison, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure;
- Les yeux** – démangeaison, rougeur, larmoiement, enflure;
- Le nez** – écoulement, éternuements, démangeaison, congestion;
- La gorge** – démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque;
- Les poumons** – toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine;
- Le coeur et la circulation** – couleur pâle ou bleutée, perte de conscience, étourdissement, vertige;
- Le système digestif** – nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée;
- Autres** – mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE EN MILIEU DE GARDE

<input type="checkbox"/> Voir feuille annexée	<input type="checkbox"/> Protocole pour risque d'anaphylaxie
<input type="checkbox"/> Plan individualisé _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	<p>1. Administrez immédiatement l'adrénaline (ÉpiPen® ou Twinject®) dès les premiers symptômes lorsqu'il y a eu ou qu'on soupçonne qu'il y a eu contact avec un allergène. Administrez une deuxième dose après 10-15 minutes ou avant si les symptômes persistent ou s'aggravent.</p> <p>2. Appelez 9-1-1. Dites que l'enfant fait une réaction allergique et demandez une ambulance.</p> <p>3. Rendez-vous à l'hôpital le plus proche, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués.</p> <p>4. Communiquez avec une personne à aviser en cas d'urgence.</p>

PRESCRIPTION MÉDICALE

Médicament	Dose	Voie d'administration	Quand le donner

Port du bracelet médical recommandé :

Oui Non

Disponibilité de l'auto-injecteur recommandée :

Oui Non

Nom du médecin : _____

Date : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____